



Préparer la santé publique pour les nouvelles techniques de prévention du VIH :

Carte routière pour une action globale au Canada

R É S U M É

Association canadienne de santé publique

novembre 2011

REMERCIEMENTS

Le projet *Techniques de prévention du VIH* n'aurait pas été possible sans l'appui enthousiaste des nombreuses personnes qui ont participé aux ateliers, aux consultations, aux entretiens avec des informateurs et au sondage en ligne.

Les membres du comité consultatif du projet étaient :

- Kenneth Rosenthal, professeur au Département de pathologie et de médecine moléculaire de l'Université McMaster
- Greg Riehl, chef du programme de soins infirmiers de base en soins intensifs, Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
- Angus Campbell, directeur administratif du Halifax Sexual Health Centre
- Ken Clement, directeur administratif du Réseau canadien autochtone du sida
- Bachir Sarr, expert-conseil en programmes à la Société canadienne du sida
- Suzanne Rowland, agente de projet en soins infirmiers à l'Unité de la santé sexuelle de Santé publique Ottawa

Les membres de l'équipe du projet à l'Association canadienne de santé publique (ACSP) étaient :

- Greg Penney, directeur des Programmes nationaux de l'ACSP
- Marnie Davidson, coordonnatrice du projet
- Nicolas Peissel, agent de projet principal
- Bill Callery, adjoint de projet

Le présent rapport a été préparé par Nicolas Peissel, de l'Association canadienne de santé publique, avec l'aide de San Patten, San Patten and Associates Inc., et de Marc-André LeBlanc.

La version française du résumé est disponible au :

http://www.cpha.ca/uploads/progs/infectious/npt-hiv-sum_f.pdf

The English report is available at:

http://www.cpha.ca/uploads/progs/infectious/npt-hiv_e.pdf

La production de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de l'Agence de la santé publique du Canada. Les points de vue qui y sont exprimés ne sont pas nécessairement ceux de l'Agence.

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

L'Association canadienne de santé publique est une association bénévole nationale, indépendante et sans but lucratif qui représente la santé publique au Canada et entretient des liens avec la communauté de santé publique internationale. Les membres de l'ACSP croient à l'accès universel et équitable aux conditions de base qui sont nécessaires pour parvenir à la santé pour tous les Canadiens.

En tant que ressource nationale spécialisée au Canada, l'ACSP a pour mission de promouvoir l'amélioration et la préservation de la santé personnelle et communautaire, conformément aux principes de santé publique en matière de prévention de la maladie, de promotion et de protection de la santé, et de politique publique favorisant la santé.

© 2011

Association canadienne de santé publique

Reproduction à des fins non commerciales uniquement.

Pour en savoir plus, contactez :

Association canadienne de santé publique

1565, avenue Carling, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1Z 8R1

Tél. : 613-725-3769

Télec. : 613-725-9826

Courriel : info@cpha.ca

www.cpha.ca

RÉSUMÉ

En l'absence d'un remède contre le VIH, la mise au point de vaccins et d'autres nouvelles techniques de prévention (NTP) pour prévenir l'infection à VIH est l'une des pistes les plus encourageantes pour ralentir l'épidémie. En 2010 et en 2011, des techniques de prévention biomédicales ont commencé à se révéler très prometteuses : plusieurs grands essais d'efficacité ont fait récemment la démonstration de la faisabilité ou établi l'efficacité potentielle de vaccins, de la prophylaxie pré-exposition par voie orale, de microbicides et de traitements comme méthodes de prévention¹. Certains de ces produits (les vaccins, les microbicides vaginaux) ne sont pas encore disponibles hors des essais cliniques, tandis que d'autres NTP (les traitements comme méthodes de prévention, la prophylaxie pré-exposition) sont déjà accessibles dans la population canadienne. Les niveaux d'éveil et d'accès à ces techniques varient beaucoup, mais elles ont le potentiel de réduire considérablement l'impact du VIH au Canada et dans le monde.

On sait que la santé publique sera l'un des mécanismes fondamentaux de l'organisation efficace et efficiente de l'offre des NTP à l'échelle du pays. Toutefois, il faut en faire davantage pour « mobiliser des ressources et élaborer les directives, la formation des dispensateurs et l'éducation à la santé publique dont on aura besoin pour assurer la mise en œuvre rapide des nouvelles méthodes de préventionⁱ ». En plus de se préparer et d'améliorer leurs propres capacités et connaissances, les effectifs de la santé publique doivent s'engager plus avant dans la recherche, les politiques et la planification axés sur les NTP. Le succès des NTP au Canada se mesurera à la façon dont elles auront été introduites, diffusées et adoptées.

Le présent document porte sur les connaissances des milieux de la santé publique, leurs besoins d'information, leur rôle, les possibilités et les défis qui les attendent, et leur capacité d'introduire les NTP et d'en organiser l'offre au Canada. Nous présentons des résultats obtenus par diverses méthodes de collecte de données : des consultations, une recherche/enquête bibliographique, des entretiens avec des informateurs et un sondage en ligne auprès d'acteurs de la santé publique de tout le pays. Les données de toutes ces méthodes de collecte convergent dans une large mesure.

Les perceptions de la santé publique. Tout au long des consultations du projet, le consensus général des participants des milieux de la santé publique était que non seulement l'introduction et l'organisation de l'offre des NTP leur incombent, mais aussi que « la santé publique doit maintenant s'impliquer dans les nouvelles techniques de prévention du VIH » (consultation de l'ACSP). En réponse au sondage de l'ACSP, 97,8 % des répondants des bureaux de santé publique sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que les NTP contribueront beaucoup à réduire la propagation du VIH au Canada. Paradoxalement, les perceptions quant à l'urgence de s'intéresser aux NTP sont partagées et semblent dépendre des convictions de

¹ Voir le tableau 2 du chapitre 3 pour en savoir plus sur les plans d'essais et l'efficacité potentielle.

l'informateur sur la vitesse à laquelle ces techniques seront prêtes à utiliser « dans le monde réel » et de son niveau de connaissance des NTP.

L'expérience de la santé publique. La santé publique canadienne est vue par les informateurs et les participants aux consultations comme une autorité digne de foi, dotée d'une vaste expérience, qui comprend la situation démographique et qui possède déjà des ressources et des infrastructures pour organiser l'offre des NTP. Bon nombre des systèmes mis en place pour introduire d'autres interventions et vaccins sont perçus comme pouvant être utiles à l'organisation de l'offre des NTP par la santé publique. Le rôle de la santé publique dans l'organisation de l'offre d'autres techniques de santé sexuelle et génésique (les vaccins contre l'hépatite B ou le VPH, les condoms) fait qu'elle est particulièrement apte à organiser l'offre des NTP. L'intérêt de confier cette tâche à la santé publique tient à sa vaste expérience de la promotion d'autres techniques de prévention et de traitement, et à sa connaissance de l'accueil réservé sur le terrain à d'autres interventions, que ce soit sur le plan de la sensibilisation, de la facilité d'utilisation ou de la commercialisation. La santé publique peut miser sur la force de son expérience et de ses infrastructures au service de la prestation des programmes de santé sexuelle et génésique et de prévention des maladies infectieuses.

Les connaissances, la sensibilisation et la formation. Pour se préparer au déploiement des NTP, la santé publique doit clarifier sa compréhension de l'information et des politiques actuelles, de leur efficacité et de la recherche en cours sur les NTP. Les personnels de santé publique ont défini le besoin de pousser leurs connaissances par la sensibilisation et la formation, et le besoin d'un système de transfert et d'échange des connaissances entre les instances fédérales, provinciales et régionales de la santé publique afin de synthétiser, de traduire et de distribuer l'information concernant les essais cliniques en cours sur la prévention du VIH. Les perceptions de l'impact et de l'importance potentiels des NTP, et le sentiment d'urgence de les intégrer dans les efforts de prévention du VIH, sont étroitement liés aux niveaux de « littératie » à l'égard des NTP. Pour inciter la santé publique à agir dans le dossier des NTP, il faut rendre les résultats des recherches pertinentes disponibles et accessibles aux acteurs du milieu pour qu'ils puissent s'en servir dans la pratique, la planification et la formulation des politiques.

Le leadership, les politiques et l'encadrement. Le leadership est essentiel à l'action lorsqu'on discute d'une question de santé publique aussi délicate que le VIH. Les personnels de santé publique considèrent qu'il faut insuffler un nouveau dynamisme à la prévention du VIH au Canada; ils soulignent spécifiquement l'importance du leadership pour ce qui est de la mise en œuvre des NTP. Un leadership accru des milieux de la santé publique renforcera la collaboration gouvernementale à l'échelle fédérale, provinciale/territoriale et régionale et garantira une vision plus claire et une approche harmonisée, et peut-être un consensus en bout de ligne. Les acteurs de la santé publique exhortent le gouvernement fédéral à faire preuve de leadership et de souscrire à la prévention globale du VIH en renforçant les politiques existantes et en élaborant de nouvelles politiques liées aux NTP. Les informateurs des milieux de la santé publique et les participants aux consultations soulignent le besoin d'un encadrement opportun sur

le sujet des NTP, afin de maximiser les avantages de ces techniques lorsqu'elles s'avèrent efficaces et qu'elles deviennent disponibles, et de réduire les préjudices qui pourraient résulter de leur utilisation impropre ou « non indiquée sur l'étiquette ».

Les ressources, les capacités et la recherche. Il faut s'atteler aux procédures, aux politiques, aux structures et aux pratiques des organisations pour optimiser et élargir leur riposte au VIH. Les acteurs de la santé publique jugent qu'il faut accroître la capacité d'offrir les interventions existantes et les nouvelles interventions de prévention du VIH au moment opportun et de manière équitable. Intégrer les NTP dans les programmes existants de prévention du VIH, de santé sexuelle et de soins cliniques sera difficile, car ces programmes ont des priorités concurrentes; les efforts en ce sens seront inefficaces si l'on ne résout pas d'abord les défis de la prestation des programmes actuels. Les acteurs de la santé publique comprennent l'importance de collaborer avec les partenaires communautaires, souvent mieux placés pour joindre les populations clés, et de révéler et d'exploiter les synergies possibles pour faire une utilisation efficace des ressources et des capacités limitées. De tels partenariats sont particulièrement utiles pour étendre la portée de la santé publique aux populations marginalisées. Il est essentiel de comprendre les particularités de chaque NTP pour décider comment aborder leur mise en œuvre. Les décisions préliminaires sur la disponibilité des NTP devraient surtout être fondées sur la recherche, la modélisation et la planification, en fonction des impacts de chaque NTP sur la santé publique, afin d'élaborer des scénarios, des plans et des recommandations pour leur utilisation ainsi que pour le suivi-évaluation de leurs impacts.

En décrivant certaines des possibilités et des difficultés actuelles de la santé publique, nous commençons à prendre la mesure de quelques-uns des problèmes que nous rencontrerons pour organiser l'offre des NTP au moment opportun et de manière équitable lorsque ces techniques seront éprouvées, approuvées et disponibles. La riposte du Canada au VIH a permis de réduire la propagation du virus, une grande victoire en soi, mais la santé publique semble mal préparée à exploiter les succès récents de la recherche, ce qui est préoccupant. Le présent rapport veut aider les organismes de la santé publique et de la société civile qui œuvrent pour la prévention du VIH à créer des politiques, des ressources et des programmes qui assureront l'équité et l'accessibilité des nouvelles techniques de prévention du virus en clarifiant le rôle que devrait jouer la santé publique dans plusieurs domaines d'action pour se préparer à l'arrivée des NTP au Canada.

Les domaines d'action de la santé publique

1. Sensibiliser : connaissances, information et éducation des milieux de la santé publique sur la question des NTP

1.1 Créer des occasions de sensibilisation et de formation appropriées

- i. Élaborer et appliquer une stratégie continue de sensibilisation et de formation des agents de santé publique pour les informer des progrès scientifiques liés aux NTP et de leurs répercussions sur les efforts de prévention du VIH au Canada, ceci afin de renforcer les approches de prévention existantes et de favoriser la prévention combinée. Une telle stratégie consiste à :
 - o Élaborer et offrir des occasions de formation aux effectifs de la santé publique sous la forme de mesures de perfectionnement professionnel (ateliers, cours d'apprentissage en personne ou en ligne, webinaires) et en faisant usage des conférences et des occasions de formation existantes.
 - o Offrir aux effectifs de la santé publique des occasions régulières, dans leur pratique quotidienne, de s'initier au nouveau matériel pédagogique de prévention du VIH en leur donnant accès à de l'information et à des ressources comme des questionnaires de listes, des listes de diffusion et des bulletins.

1.2 Assurer l'application de l'information et des données probantes

- ii. Soutenir activement la création d'un groupe de travail sur l'échange des connaissances entre les instances de santé publique fédérales, provinciales et régionales. Les mécanismes de diffusion possibles seraient le Comité de mise en œuvre du PACM (Plan d'action canadien en matière de microbicides) ou le gestionnaire de liste MAG-Net. Un tel groupe de travail inclurait des représentants de la santé publique et serait chargé :
 - o D'examiner régulièrement, de traduire et de diffuser l'information sur les essais pertinents, et de stimuler le dialogue, afin d'améliorer l'échange des connaissances sur les NTP.
 - o D'élaborer à l'intention de partenaires et de clients des outils de synthèse des connaissances qui font ressortir les meilleures pratiques et les leçons apprises durant le déploiement de techniques de santé sexuelle et génésique, en définissant des sous-thèmes comme l'état de préparation à l'organisation de l'offre, les messages à faire passer, la communication de l'efficacité potentielle des NTP et le counseling pour éviter la compensation du risque.

2. Créer un environnement propice : leadership, politiques et directives de la santé publique sur la question des NTP

2.1 Donner l'impulsion nécessaire à une approche harmonisée

- i. En réponse aux acteurs du milieu qui attendent une riposte nationale renforcée, et conformément à leur mandat, les instances nationales de santé publique devraient, au moment opportun, donner l'impulsion nécessaire à la diffusion des NTP, notamment :
 - Définir des priorités
 - Élaborer une politique et des directives

- Assurer la coordination avec les provinces et les territoires
 - Affecter des ressources
 - Planifier un scénario
 - Mobiliser les acteurs
- ii. Le Comité FPT sur le sida devrait amorcer des discussions en vue de clarifier les attributions des différentes instances en ce qui a trait aux NTP et d'appuyer des directives et une coordination uniformes entre ces instances.

2.2 Appuyer l'élaboration des politiques nécessaires

- iii. Le gouvernement fédéral devrait réviser, actualiser et élaborer les documents et les engagements clés (p. ex., l'initiative fédérale « Au premier plan ») pour qu'ils fassent explicitement mention des NTP et qu'ils les intègrent dans une approche globale de prévention du VIH.
- iv. Les acteurs de la santé publique et autre partenaires devraient s'assurer que les responsables des politiques publiques/les décideurs sont bien informés sur le VIH et les NTP pour faciliter l'élaboration, au moment opportun, de décisions stratégiques et budgétaires à l'appui.

2.3 Fournir des directives opportunes fondées sur les preuves

- v. Élaborer et diffuser des directives de santé publique opportunes et fondées sur les preuves pour la mise en œuvre des NTP, y compris des lignes directrices provisoires avant l'approbation réglementaire de ces techniques. De telles directives devraient être amorcées au palier fédéral, puis adaptées par les instances provinciales et régionales.
- vi. Afin d'assurer une cohérence intergouvernementale dans les niveaux d'éveil et d'accès aux NTP, il faudrait élaborer immédiatement des lignes directrices complètes pour la prophylaxie post-exposition en dehors d'un environnement de travail et pour l'utilisation des traitements comme méthodes de prévention, et des lignes directrices intérimaires pour la prophylaxie pré-exposition.

3. Préparer l'organisation de l'offre : les capacités des ressources de la santé publique et la planification entourant les NTP

3.1 Renforcer les capacités des organisations et des ressources

- i. En prévision de la disponibilité des NTP, le secteur de la santé publique devrait plaider en faveur d'un budget réservé et d'infrastructures et de ressources humaines supplémentaires pour éviter de sursolliciter le réseau existant de la santé publique lorsque les NTP seront intégrées dans les programmes globaux de prévention du VIH.
- ii. La santé publique devrait optimiser les programmes de santé publique existants pour assurer la répartition appropriée des ressources et :
- Étendre les points de service (pharmacies, programmes de réduction des méfaits, cliniques de dépistage du VIH/des ITS, etc.) aux populations à risque élevé pour garantir leur accès aux NTP.
 - Agir davantage sur la stigmatisation, la discrimination et les problèmes de pénalisation qui peuvent entraver l'accès aux NTP.

3.2 Élargir et développer les collaborations et les partenariats stratégiques

- iii. Les acteurs de la santé publique devraient renforcer les programmes existants en développant des partenariats avec d'autres organismes (organismes communautaires, organismes de services liés au sida, fournisseurs de soins primaires, spécialistes du VIH) et avec les communautés vulnérables, afin d'élargir la portée et l'adaptation culturelle des mesures actuelles de prévention du VIH et d'aborder les obstacles à l'organisation de l'offre de manière coordonnée et globale.
- iv. Souscrire à des mécanismes officiels de collaboration et de consensus entre les ordres de gouvernement, et faire fond sur ces mécanismes, afin d'uniformiser la mise en œuvre des NTP.

3.3 Appuyer la recherche sur la modélisation, la planification et la mise en œuvre

- v. Les instances nationales de la santé publique devraient appuyer la recherche en science sociale et la création d'un comité directeur multisectoriel chargé de surveiller les techniques prometteuses de lutte contre le VIH et d'élaborer des modèles, des scénarios, des plans et des recommandations sur l'introduction et l'organisation de l'offre des NTP.
 - o Modéliser un système de suivi-évaluation des programmes de prévention afin de mesurer l'impact des interventions existantes et de nous préparer à mesurer et à comparer les impacts des NTP.
 - o Étudier comment intégrer les NTP dans une approche de prévention globale et élaborer des messages de prévention du VIH de manière à optimiser la participation, l'accès et la fidélité aux NTP tout en réduisant au minimum les problèmes de sécurité et de compensation du risque, tant pour les interventions existantes que pour les NTP.
- vi. Impliquer les diverses instances de la santé publique et leurs partenaires (chercheurs, fournisseurs de services communautaires, cliniciens) dans la planification de scénarios et dans des projets de démonstration afin d'en savoir davantage sur l'organisation de l'offre des NTP dans certaines populations, d'obtenir des analyses coûts-avantages, d'estimer les impacts possibles et d'optimiser les méthodes de prestation dans ces communautés.

ⁱ Global HIV Prevention Working Group. (2006). *New Approaches to HIV Prevention: Accelerating Research and Ensuring Future Access*. Sur Internet : <http://www.paho.org/English/AD/FCH/AI/New%20Approaches%20to%20HIV%20Prevention.pdf>